



Mairie de Bordeaux

Groupes *Renouveau Bordeaux et Bordeaux Ensemble*

Monsieur Pierre Hurmic
Maire de Bordeaux
Hôtel de Ville
Place Pey Berland
33000 Bordeaux

Bordeaux, le 6 juin 2023,

OBJET : Demande de l'organisation d'un débat en conseil municipal de Bordeaux dans le cadre du projet de franchissement par câble de la Garonne et de ses alternatives

Monsieur le Maire,

Bordeaux Métropole a lancé en 2022 de premières études pour un franchissement par câble de la Garonne. Ce projet et les 9 tracés envisagés ont été soumis à la concertation des métropolitains qui s'est achevée en février 2023. La synthèse des contributions de cette concertation a été présentée lors du Conseil métropolitain du 31 mars dernier.

À ce stade, le Conseil municipal de Bordeaux n'a pas été consulté pour ce projet qui, s'il était retenu, pourrait voir le jour en 2028.

Pourtant, sur notre territoire communal, ce projet consisterait en l'installation d'une station, selon le tracé qui serait retenu, dans le quartier Achard ou à proximité de la Cité du Vin. Il pose en particulier la question de son insertion paysagère au sein du secteur UNESCO de notre ville mais également celle de la meilleure adéquation entre les besoins de mobilité et le maillage de notre offre de transport.

Monsieur le Maire, conformément à l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de Bordeaux, nous vous demandons d'organiser un débat lors de la prochaine réunion du conseil municipal du 11 juillet 2023, pour que le conseil municipal puisse lui aussi émettre un avis, éclairé par les éléments du projet et de ses alternatives qui seront partagés alors avec les conseillers municipaux.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.